

Curiin 24 Juillet 1868.

Ch. 2857.

A. G. 2857.

A Son Excellence

Monsieur Staempfli Président
de la Confédération Suisse

à Berne)

Excellence,

J'ai l'honneur de Vous envoyer, ci-joint, le discours du Ministre des Affaires Etrangères. Je n'ai pas pu vous le faire tenir plus tôt, parce qu'il a paru dans la Gazette officielle, moitié mardi, moitié hier au soir.

J'aurais mieux aimé que le Ministre n'eût pas parlé d'une éventualité improbable, mais possible, d'un remaniement de la frontière, mais s'il l'a fait, cela a été, de l'avis de tous ceux qui l'ont entendu, du ton et de l'air d'un homme qui discute une hypothèse excessivement hasardée, et qui dit: or même dans ce cas là, nous ne voudrions pas que la Suisse fût affaiblie.

Du reste l'adhésion de la Chambre à tous les passages favorables à la Suisse a été très-marquée, et



Monsieur Crispi, quoique de l'extrême gauche, a, d'une voix claire, et aux applaudissements de tous les assistants, crié à M. Bixio. "Et moi je vous combats!"

Quoiqu'il en soit, il est évident qu'on ne peut, en une ou deux années, persuader aux populations italiennes, autres que le Piémont, que ces mêmes Suisses qui ont servi pendant trente ans de gendarmes à leurs tyrans, sont devenus leurs meilleurs amis.

Il faut, pour cela, du temps, et l'extinction graduelle des masses.

Je l'ai déjà dit; la Suisse qui n'a jamais fait que du bien à la France; qui a versé un fleuve de sang pour la défendre; qui a remporté la moitié des victoires dont elle est si fière, a-t-elle réussi à faire renoncer les Français à la limite des Alpes?

A-t-on seulement obtenu que dans les écoles militaires on ne fit pas usage de cartes qui mettent la frontière française au St. Gothard?

Ceux qui m'attaquent à ce sujet ne sont pas de bonne foi. Ils voudraient se débarrasser de moi, parce qu'ils savent que je suis, et que je resterai toujours indépen-
-dant, et qu'aucune considération, aucune carosse, aucune amitié, ne pourra me fermer la bouche, lorsque le devoir

devoit me commander de parler pour le bien, non des individus, mais du pays tout entier.

Je vous prie, Excellence, de vouloir bien faire remettre, après l'avoir lue, la lettre, ci jointe, à M. le Député Coggembourg qui m'a écrit que jamais les Suisses, en Italie, n'avaient été aussi mal traités qu'aujourd'hui. Vous seriez bien aimable de me faire savoir, à l'occasion que le député Coggembourg n'est pas parent du trop fameux bourreau qui torture Venise. Dans les conversations particulières on me chicane, sans cesse, ici, à ce sujet; et malgré mes dénégations, on veut me soutenir que ce séide de l'Autriche est Suisse. Je serais bien aise de pouvoir démentir officiellement cette assertion mensongère.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma très-haute considération.

St. Jovite
le 17. 17.

St. Jovite

2902^{av}

Bundesrath vom 6. Aug. 1862.

Luzern 9. d. Juli 1862.

Luzern d. 9. Juli 1862

Herrn Dr. C. Schindler, Rath

Herrn Dr. Schindler.

Cadastra.